

DÉFINITION DE LA SEMAINE :	ANALYSE DE PORTEFEUILLE	REPORTAGE DE LA SEMAINE :	NOUVELLE DE LA SEMAINE :	LES COURS
Euronext		Les Obligations	- Lagardère veut supprimer 7 à 10% de ses effectifs - L'AMF sanctionne Deutsche Bank et GLG Partners	
p1	p2	p4	p5	p6

L'hebdo Finance de la MACS

Ce bulletin d'informations représente un des sujets - de Projet de Fin d'Etude - proposé aux élèves de troisième année.

DEFINITION DE LA SEMAINE

Euronext est l'une des grandes bourses de valeurs en Europe. Place de marché issue de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Porto et du LIFFE (London International Financial Futures and Options Exchange).

Cette compagnie de droit néerlandais a été créée le 22 septembre 2000 par la fusion des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris. En 2002, elle a racheté LIFFE et a fusionné avec la bourse portugaise BVLP (Bolsa de Valores de Lisboa e Porto).

Le 1er juin 2006, Euronext et NYSE Group, Inc. annoncent leur fusion entre égaux et ainsi la création de la plus importante plate-forme boursière au monde, qui se nommera NYSE Euronext. Cette nouvelle société possédera une capitalisation boursière de l'ordre des 15 milliards d'euros / 20 milliards de dollars USD.

Pour des raisons d'ordre réglementaire, il existe des filiales détenues à 100 % dans chacun des pays : Euronext Paris S.A., Euronext Amsterdam N.V. et Euronext Brussels S.A./N.V..

Les principaux indices d'Euronext sont :

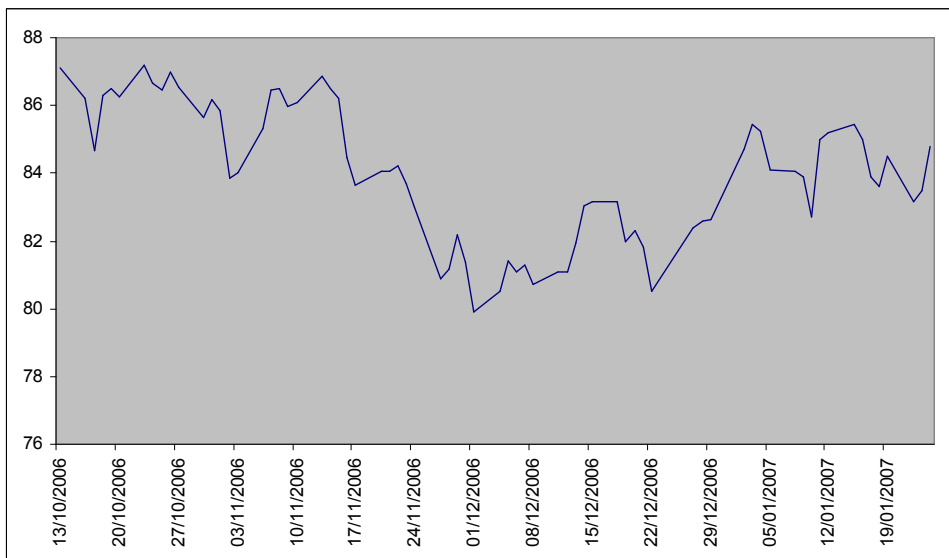
- FTSEurofirst 80
- FTSEurofirst 100
- NextCAC 70
- Euronext 100
- Next 150
- AEX (Bourse d'Amsterdam)
- BEL20 (Bourse de Bruxelles)
- **CAC 40 (Bourse de Paris)**
- CAC Next 20 (Bourse de Paris)
- PSI_20 (Bourse de Lisbonne).

Cette nouvelle rubrique a pour but de suivre l'évolution d'un portefeuille constitué de cinq titres (choisis aléatoirement) inscrites au CAC 40 :

1. BNP Paribas.
2. EADS.
3. Total.
4. Dexia.
5. Sanofi-Aventis.

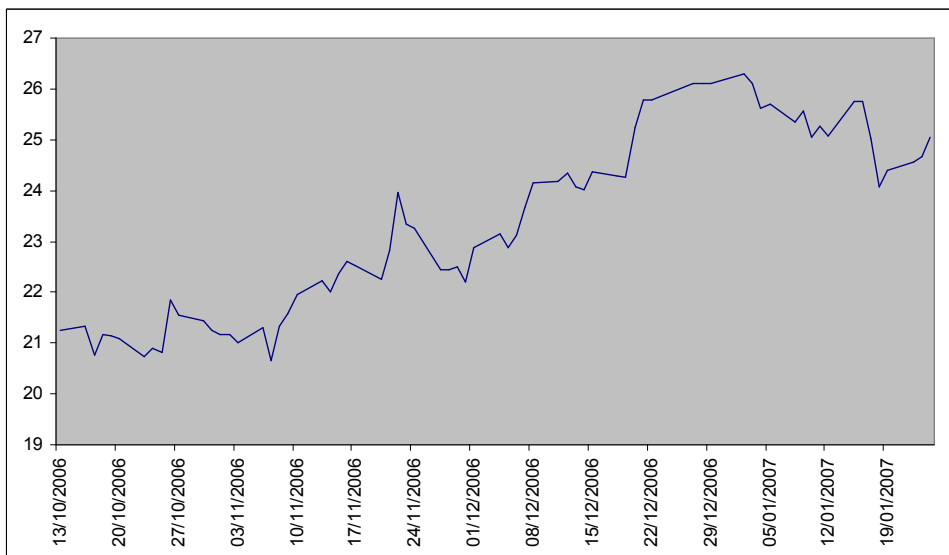
Supposons que le portefeuille ait été constitué dès le 12 octobre 2006, date de la première parution de la lettre. Chaque semaine, un rapport illustré de graphiques sera introduit suivi de quelques analyses.

Données constituées du 12/10/06 au 18/01/07 :



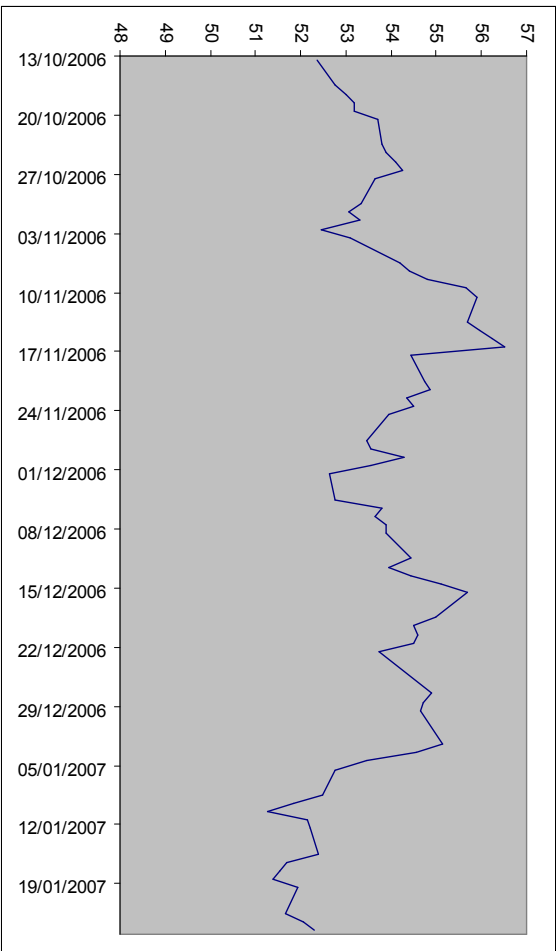
BNP Paribas

Depuis le mois de décembre, la tendance est à la hausse.

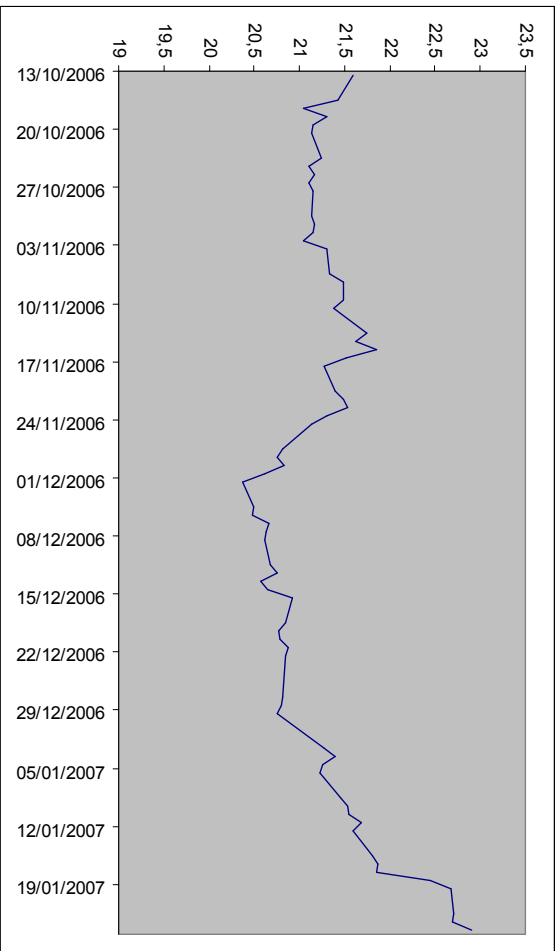


EADS

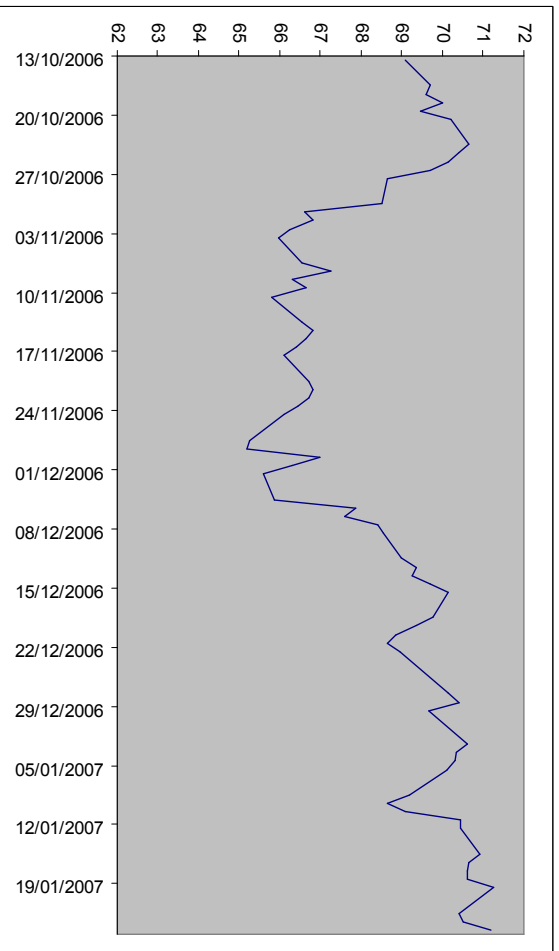
Depuis le début de l'année 2007, la tendance est légèrement à la baisse.



Total
 Depuis le début du mois de janvier, nous remarquons que la tendance est à la baisse.



Dexia
 Depuis début le mois de décembre, nous remarquons une forte tendance à la hausse.



Sanofi-Aventis
 Bon mois de décembre et bon début d'année pour le titre Sanofi-Aventis

BNPParibas	EADS	Total	Dexia	Sanofi-Aventis
-0,020%	0,282%	-0,035%	0,127%	0,027%

REPORTAGE : LES OBLIGATIONS

Les entreprises ont deux possibilités pour lever des fonds afin de financer leurs investissements commerciaux à long terme - elles peuvent soit emprunter ces fonds soit émettre des actions.

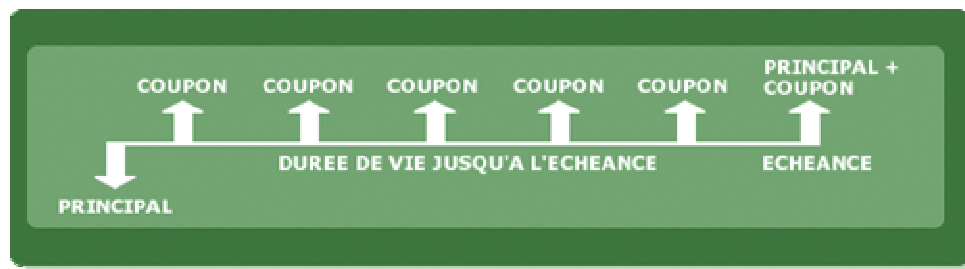
Pour emprunter de l'argent, les entreprises ont souvent recours à l'émission de ce qu'on appelle des obligations. Alors qu'est-ce qu'une obligation ?

Qu'est-ce qu'une obligation ?

Une obligation est une dette. En effet, quand un investisseur achète une obligation, il prête en réalité une somme d'argent à l'émetteur de l'obligation et celui-ci contracte une dette. Par conséquent, l'émetteur (ou vendeur de l'obligation) est emprunteur et l'investisseur (ou acheteur de l'obligation) est prêteur.



Le prix d'achat de l'obligation correspond à l'argent que l'investisseur prête à l'émetteur. Et, comme dans la plupart des prêts, lorsque l'on achète une obligation, l'emprunteur verse à l'acheteur des intérêts pendant toute la durée du prêt. Ensuite, à l'échéance fixée, l'emprunteur rembourse le prêt.



Dans le cas d'une obligation, le prix payé pour l'obligation - autrement dit le prêt - est appelé montant principal, ou valeur nominale de l'obligation. La durée d'un prêt s'appelle son échéance. Et les intérêts du prêt payés par l'emprunteur s'appellent le coupon¹. Les obligations sont aussi connues sous le nom de titres à revenu fixe (ou parfois de titres à intérêt fixe), car la plupart des obligations rapportent un revenu régulier au prêteur, qui correspond au taux d'intérêt du prêt. Le montant des intérêts payés et la fréquence de paiement des intérêts sont précisés dans les termes spécifiques gouvernant l'émission de l'obligation.

Les obligations sont appelées titres à revenu fixe pour une autre raison. A la différence des actions où la rentabilité n'est pas garantie, une entreprise qui émet une obligation s'engage à rembourser le principal plus les intérêts.

¹ Dans le cas d'un taux d'intérêt nul, on dit « obligation à **zéro coupon** ».

LAGARDERE VEUT SUPPRIMER 7 A 10% DE SES EFFECTIFS



Arnaud Lagardère

Le principal éditeur de presse français veut fermer des titres, céder certaines opérations internationales et supprimer 7 à 10% de son effectif. Ce sont les mesures les plus marquantes d'un plan de restructuration présenté par Lagardère jeudi matin, et qui prévoit des économies de 70 millions d'euros par an jusqu'en 2009 pour sa division Lagardère Active Media.

Le groupe prévoit de supprimer 7 à 10% de ses effectifs dans le monde sur un total de 9.900, y compris en France, où entre 240 et 350 postes sur 3.500 seraient supprimés "sans licenciement sec".

Objectif de ce plan : outre la rationalisation des coûts, "devenir leader dans la génération de contenus, notamment numériques, et dans leur agrégation sur un certain nombre de marchés où le groupe est présent". La part des revenus numériques dans le groupe doit atteindre "5 à 10%" d'ici 2009.

L'AMF SANCTIONNE DEUTSCHE BANK ET GLG PARTNERS

C'est désormais officiel, la décision a été publiée hier : la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a infligé un avertissement et une amende de 300 000 euros à Deutsche Bank dans le dossier de l'émission d'obligations remboursables en actions (ORA) Alcatel en décembre 2002. Le fond GLG Partners écope d'une sanction pécuniaire de 1.2 million d'euros. En revanche, les trois autres fonds impliqués dans la procédure - Ferox Capital, Marshall Wace et Meditor - ont été mis hors de cause. Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Deutsche Bank a été sanctionné pour avoir manqué aux règles de bonne conduite concernant les sondages de marché préalables à une opération de levée de fond. Les relevés comportaient des lacunes et des erreurs concernant les appels passés aux investisseurs à cette occasion. Ces relevés doivent comporter la liste précise des personnes contactées, la date et l'heure des appels.

La commission des sanctions a rejeté l'idée que les règles françaises en la matière n'étaient pas applicables à la succursale londonienne de Deutsche Bank, qui opérait dans ce dossier. Elle a estimé que ces règles avaient un caractère « *d'intérêt général au sens de la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes* » et qu'elles étaient donc « *applicables aux activités conduites en libre prestation de services par [la] succursale londonienne pour des instruments financiers admis et négociés sur le marché français* ».

Du côté des fonds, c'est la question de l'utilisation d'une information privilégiée - la perspective et les conditions d'une émission à venir - qui était examinée. La commission des sanctions a estimé que la publication - à 17h14 le 12 décembre 2002 - des premières dépêches annonçant l'offre, même sous forme de flashes très succincts, mettait fin au caractère privilégié de l'information. Dès lors, les trois fonds qui sont intervenus après cette minute ont été mis hors de cause. Mais GLG Partners, qui est intervenu plus tôt, a donc utilisé une information qui était encore privilégiée pour un montant dépassant sensiblement le montant moyen de ses interventions sur Alcatel.

OBSERVATIONS

Le Jeudi 25/01/07



Palais Brongniart, Paris

A 18h00, le CAC 40 (voir la figure ci dessous) affichait une baisse de 0.51%. Le Dow Jones (US) et le Nikkei 225 (JP) affichaient respectivement une baisse de 1.01 % et une baisse de 0.28 %.



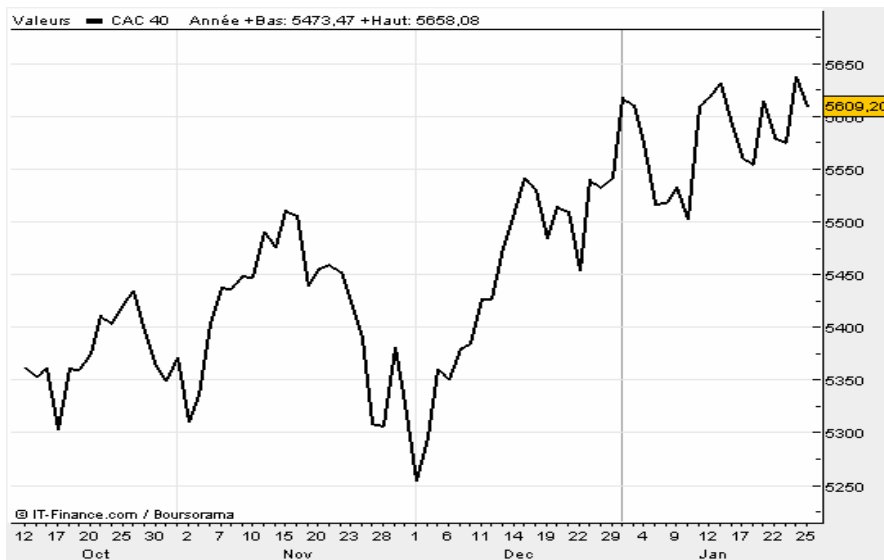
Les plus fortes hausses depuis hier parmi les valeurs éligibles au SRD sont, à 18h00,

1. PERNOD-RICARD (+ 6.11%)
2. CANAL (+ 5.36%)

Les plus fortes baisses depuis hier parmi les valeurs éligibles au SRD sont, à 18h00,

1. INGENICO (- 7.79%)
2. LAGARDERE (- 4.64%)

Le graphique suivant vous montre l'évolution du CAC 40 au cours des neuf dernières semaines (du jeudi 12/10/06 au jeudi 25/01/07 à 18h00).

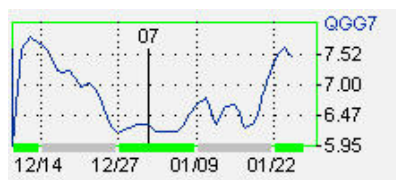
Remarque :

Nous remarquons très normalement une corrélation entre l'évolution des titres qui composent notre portefeuille et l'évolution du CAC 40.

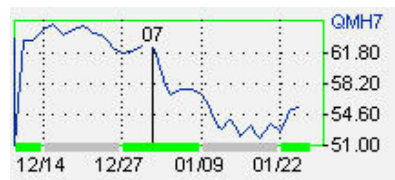
En effet depuis le début du mois de décembre 2006, la tendance de l'indice boursier est à la hausse.

Quelques données annexes :

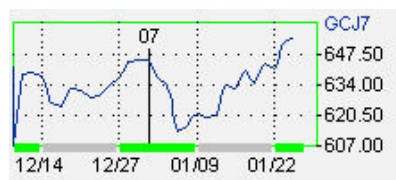
- NYMEX (New York Mercantile Exchange)



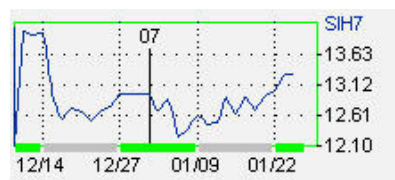
gaz naturel



pétrole



or



argent

- Devises

Cours croisés au comptant						
Devises	EURO	USD	JPY(100)	GBP	CHF	
EURO(EUR)	-	0.7729	0.6380	1.5184	0.6193	
E.U.(USD)	1.2939	-	0.8254	1.9644	0.8013	
Japon(JPY)	156.7450	121.1550	-	199.2700	87.2500	
GB(GBP)	0.6586	0.5091	0.5018	-	0.4379	
Suisse(CHF)	1.6147	1.2479	1.1461	2.2834	-	

Ex: 1 EUR = 1.2939USD

Parités avec l'Euro						
France	EUR/FRF	6,55957	Pays Bas	EUR/NLG	2,20371	
Irlande	EUR/IEP	0,787564	Portugal	EUR/PTE	200,482	
Autriche	EUR/ATS	13,7603	Finlande	EUR/FIM	5,94673	
Italie	EUR/ML	1936,27	Espagne	EUR/ESP	166,386	
Belgique	EUR/BEF	40,3399	Allemagne	EUR/DEM	1,95583	
Luxembourg	EUR/LUF	40,3399	Grèce	EUR/GRD	340,75	

Remarques générales :

Vous pouvez à tout moment m'envoyer vos impressions, questions ou autres suggestions à l'adresse mail suivante :

david_hk@hotmail.fr

Sources :

- Les Echos
- Wikipédia - <http://fr.wikipedia.org> -
- Boursorama - <http://www.boursorama.com> -
- NYMEX - <http://www.nymex.com> -
- <http://www.guide-finance.ch>
- Les Echos - <http://bourse.lesechos.fr> -
- Yahoo Finance - <http://fr.finance.yahoo.com/> -